

## Le Département et le SDIS 77 se mobilisent pour les pompiers ukrainiens

Suite à l'invasion de l'Ukraine par la Russie, le Département de Seine-et-Marne continue sa mobilisation. Après un précédent soutien matériel et financier, le Département et le SDIS77 répondent à l'appel des pompiers ukrainiens : deux véhicules du SDIS77, des équipements de protection et du matériel médical ont ainsi été acheminés par des pompiers seine-et-marnais sur le théâtre des opérations.

Mardi 22 mars, deux pompiers professionnels et deux agents techniques mécaniciens du service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne (SDIS77) ont convoyé deux véhicules du Département à destination des pompiers ukrainiens : un véhicule de secours et d'assistance aux victimes (VSAV) et un véhicule tout usage (VTU) fourgon tôle. Les pompiers seine-et-marnais ont également fait don d'équipements de protection (casques, vestes, rangers...) et de matériel médical (bandages, pansements, désinfectant...) afin de venir en aide aux pompiers ukrainiens.

« L'engagement et les valeurs portés par nos pompiers dépassent les frontières de la Seine-et-Marne. Le Département et le SDIS77 se tiennent aux côtés des Ukrainiens. Je tiens à remercier le personnel du SDIS77 ayant convoyé les véhicules et le matériel à destination de l'Ukraine en lien avec les services de l'État », déclare Isoline Garreau, présidente du conseil d'administration du SDIS77.

Le convoi, piloté par le ministère de l'intérieur via la Direction générale de la Sécurité civile et de la gestion des crises (DGSCGC), s'est achevé dimanche 27 mars. Au total, 17 services départementaux d'incendie et de secours français ont répondu à l'appel des pompiers ukrainiens. Une trentaine de véhicules pompiers ont ainsi pu être acheminés.

« Le Département de Seine-et-Marne continue sa mobilisation en soutenant les populations sur place ainsi que les populations ayant fui le conflit et amenées à se réfugier sur le territoire. Ce soutien s'est dans un premier temps traduit par une aide directe du Département de matériel d'urgence à la protection civile et un soutien financier à hauteur de 50 000 €. Désormais, le Département et le SDIS77 répondent à l'appel à l'aide des pompiers ukrainiens », ajoute Jean-François Parigi, président du Département de Seine-et-Marne.

Enfin, conformément aux engagements du président du Département de Seine-et-Marne lors de la dernière Commission permanente le 11 mars, il sera proposé aux élus du conseil départemental d'apporter un soutien complémentaire aux associations caritatives seine-et-marnaises à hauteur de 100 000 €. Ces associations œuvrent sur le territoire seine-et-marnais en première ligne pour répondre aux besoins des populations fuyant la guerre en Ukraine, aux côtés des travailleurs médico-sociaux et sociaux.

À noter, la plateforme Seine-et-Marne Entr'aide, destinée à recenser toutes les informations nécessaires aux personnes susceptibles d'apporter leur aide et aux initiatives locales, a été réactivée. Plus d'information sur [seine-et-marne.fr](https://seine-et-marne.fr).

### Contacts presse :

Pauline Maingre – 06.72.84.70.49 – [pauline.maingre@departement77.fr](mailto:pauline.maingre@departement77.fr)

Anne-Laure Boinnard – 06.79.38.52.96 – [anne-laure.boinnard@departement77.fr](mailto:anne-laure.boinnard@departement77.fr)